

Roland Garros : le Conseil d'État permet la reprise des travaux

Le Conseil d'État, saisi en cassation, vient d'annuler la suspension du permis de construire pour la restructuration de Roland Garros. Anne Hidalgo, salue la reprise prochaine des travaux de modernisation de ce stade emblématique.

Saisi par des riverains du 16^e arrondissement, le Tribunal administratif avait ordonné le 24 mars 2016 la suspension des travaux de restructuration du stade Roland Garros, pourtant essentiels à l'attractivité du tennis français et au maintien de ce tournoi du grand Chelem à Paris.

Le Conseil d'État, saisi en cassation, vient d'annuler ce jugement et confirme la légalité du permis de construire délivré par la Ville de Paris à la Fédération Française de Tennis. Le Conseil d'État indique que :

- « la nature et le caractère des constructions projetées, dont l'architecture s'apparentera à celle des serres historiques d'Auteuil conçues par l'architecte Jean-Camille Formigé et inscrites au titre des monuments historiques, que le projet laisse intactes » ;
- « la faible superficie du terrain en cause au regard de l'étendue du site classé du Bois de Boulogne » ;
- « les compensations prévues, par l'ouverture à la promenade publique, hors période de tournoi, des nouvelles serres entourant le court nouvellement construit et d'un parvis en herbe ouvert au public au sein du stade de Roland Garros ».

La modernisation du site va ainsi pouvoir reprendre rapidement.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, « salue cette décision qui s'inscrit en cohérence avec les avis favorables rendus par toutes les autorités compétentes, qui n'ont eu de cesse de démontrer la pertinence de ce projet, au fil d'une importante procédure de concertation et d'instruction ».

La Maire de Paris rappelle que « ce nouveau Roland Garros va permettre de renforcer encore davantage le rayonnement du tennis français à travers le monde » et « qu'il sera aussi un atout majeur dans la candidature de Paris et de la Seine-Saint-Denis aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ».